



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

Procès Verbal de l'assemblée générale du 9/10/2010

Présents :

_Brierre Jérôme, Couchot Denis, Desmarest Roger, Duprey Michel, Larue Philippe, Lemaire Sylvain, Morel Didier, Roy Marlène, Theloy Françoise, Vioix Michel (archers).
_Collet Pascale, Patry Jean-Benoît (parents)

Ordre du jour :

- **Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 19/09/2009**
- **Rapport moral du Président**
- **Election du Conseil d'Administration**
- **Résultats sportifs**
- **Licences 2011**
- **Bilan financier et budget prévisionnel**
- **Election des vérificateurs aux comptes**
- **Projet sportif**
- **Projet du club**
- **Questions diverses**

Ouverture de la séance à 9h10.

- **Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 19/09/2009**

Le procès verbal du 19/09/2009 est adopté à l'unanimité.

- **Rapport moral du Président**

«

Bonjour à tous,

Bienvenue à l'assemblée générale des Archers Troyens. Merci d'être venus aussi nombreux. Je vais commencer par retracer brièvement l'année écoulée : suite à la démission en début de saison de la majeure partie du bureau, nous avons repris les rôles du club début novembre. Nous avons fait en sorte que l'année se déroule le mieux possible pour tout le monde (compétitions à organiser, demandes de subventions, organisation des séances d'entraînement).

A cette occasion, je tiens à remercier tous les bénévoles (licenciés ou non) qui ont aidé au bon déroulement des deux compétitions que nous avons organisées, ce qui a permis de dégager un bénéfice substantiel. Notamment en ce qui concerne le championnat de ligue FITA, pour une première, ce fut une réussite !! Tant au niveau du nombre d'archers engagés que de l'organisation logistique (j'ai reçu les félicitations du président de ligue).

Autre motif de satisfaction Bérenger (cadre de la ligue) a encadré sept séances d'entraînement pour la progression des tireurs, ce qui a débouché sur une sélection en équipe de ligue pour Lia Larue.

Côté arbitrage, la ligue proposant une formation arbitre, j'ai pensé que deux arbitres au club est un minimum pour un bon fonctionnement.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

Françoise s'est donc proposée et a réussi la première partie (arbitre assistant).

Pour terminer l'année, j'ai proposé une sortie à Viévy (Cote d'Or) pour une découverte du tir 3D.

Cette journée a été agréable et j'espère organiser de nouveau une journée en fin de saison 2010/1011 avec plus de participants.

Je voudrais remercier la ville de Troyes, la DDJS et le Crédit Agricole pour leur aide financière.

Je voudrais remercier, enfin, Canal 32 et la presse écrite qui contribuent à faire connaître le club du grand public.

Passons maintenant à l'avenir: Je vous en dis quelques mots maintenant mais nous en reparlerons tout à l'heure.

Nous avons prévu de mettre l'accent sur l'accueil des nouveaux tireurs, sur la formation des jeunes et sur le renouvellement du matériel. Je souhaiterais que davantage de tireurs représentent le club en compétitions. Je suis satisfait de compter parmi nous de nombreux nouveaux tireurs qui nous motivent encore plus pour mener à bien

notre mission.

»

• Election du Conseil d'Administration

Les candidats sont : BRIERRE Jérôme, DESMAREST Roger, DUPREY Michel, LARUE Philippe, LEMAIRE Sylvain, MOREL Didier, THELOY Françoise.

Le conseil d'administration est approuvé à l'unanimité.

Président : DESMAREST Roger

Trésorier : MOREL Didier

Secrétaire : THELOY Françoise

Membre du conseil d'administration : LARUE Philippe

Vice président : DUPREY Michel

Vice trésorier : LEMAIRE Sylvain

Vice secrétaire : BRIERRE Jérôme

• Résultats sportifs

Michel Duprey annonce les médailles obtenues dans les différents championnats :

Trophée champardennais – niveau départemental

- Poussins :	Rémi Grocaut	6e
- Benjamins :	Simon Petitpas	4e
- Minimes :	Maxime Grocaut	3e (médaille de bronze)
	Lucas Beline	5e
- Cadettes :	Apolline Delacroix	2e (médaille d'argent)

Trophée champardennais – niveau régional

- Benjamins :	Simon Petitpas	4e
- Cadettes :	Apolline Delacroix	4e

Championnat Départemental en salle

- Cadettes :	Lia Larue	3e (médaille de bronze)
--------------	-----------	----------------------------------



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

- Seniors Hommes : Sylvain Lemaire 6e
Philippe Larue 12e
- Vétérans Hommes : Roger Desmarest 2e (**médaille d'argent**)

Championnat Régional en salle

- Cadettes : Lia Larue 5e
- Vétérans Hommes : Roger Desmarest 1er (**médaille d'or**)

Championnat Départemental Fédéral

- Cadettes : Lia Larue 1er (**médaille d'or**)
- Cadets : Simon Patry 3e (**médaille de bronze**)
- Seniors Hommes : Philippe Larue 2e (**médaille d'argent**)
- Vétérans Hommes : Roger Desmarest 1er (**médaille d'or**)

Championnat National Fédéral

- Vétérans Hommes : Roger Desmarest 9e

Championnat Départemental FITA

- Seniors Hommes : Sylvain Lemaire 4e

Championnat Régional FITA

- Seniors Hommes : Jérôme Brierre 7e
Sylvain Lemaire 3e (**médaille de bronze**)
- Vétérans Hommes : Roger Desmarest 1er (**médaille d'or**)

Championnat National FITA

- Vétérans Hommes : Roger Desmarest 12e

Championnat Départemental Beursault

- Vétérans Hommes : Roger Desmarest 1er (**médaille d'or**)

Championnat Régional Beursault

- Vétérans Hommes : Roger Desmarest 3e (**médaille de bronze**)

Championnat National Beursault

Roger Desmarest est qualifié mais il ne peut pas y participer car le club n'a pas présenté le drapeau lors du Bouquet Provincial

- **Licences 2011**

Tarifs présentés par Didier Morel :



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

Types de licences		Part fédérale			Part régionale	Part départementale	Part club	Total
		Hors assurance	Part assurance	S/Total				
Adultes	Compétition	37,70 €	0,30 €	38,00 €	20,00 €	12,00 €	29,00 €	99,00 €
	Club	29,70 €	0,30 €	30,00 €	18,00 €	9,00 €	29,00 €	86,00 €
	Sans pratique	24,70 €	0,30 €	25,00 €	16,00 €	8,00 €	0,00 €	49,00 €
Jeunes		20,70 €	0,30 €	21,00 €	10,00 €	6,00 €	29,00 €	66,00 €
Poussins		11,70 €	0,30 €	12,00 €	7,00 €	4,00 €	29,00 €	52,00 €
Convention handisport	F.F.H	13,70 €	0,30 €	14,00€*	2,00€*	2,00€*	30,00 €	30,00 €
	F.F.S.A	13,70 €	0,30 €	14,00 €	2,00 €	2,00 €	29,00 €	47,00 €
Découverte		14,70 €	0,30 €	15,00 €	3,00 €	2,00 €	15,00 €	35,00 €

* à régler à la F.F.H

Droit d'entrée		30,00 €
Droit de tir	L'année	50,00 €
	1 saison int ou ext	25,00 €
Frais de matériel		20,00 €
Location pour arc de prêt		50,00 €

Les tarifs sont approuvés à l'unanimité.

- **Bilan financier et budget prévisionnel**

Le bilan financier et le budget prévisionnel sont présentés par Didier Morel et ils sont approuvés à l'unanimité.

- **Election des vérificateurs aux comptes**

Les vérificateurs aux comptes élus sont les deux volontaires :
 _Mme Collet Pascale
 _Mr Patry Jean Benoît

- **Projet sportif**

Le président souhaite l'engagement d'une équipe homme, une femme et jeunes et plus de participations aux compétitions.

L'encadrement pour l'initiation sera suivi par Sylvain Lemaire et Jérôme Brierre. Pour le perfectionnement ce sera Gérard Guichard, plutôt le vendredi, non adhérent du club, en tant que bénévole. Il disposera d'un droit de tir. Cette solution a été retenue car l'intervention de Bérenger Chaillot n'a pas convaincu les archers ayant suivi ses séances d'entraînement qui ont eu un coût non négligeable pour les archers et le club. Ces trois personnes sont titulaires du diplôme entraîneur 1.

Le président rappelle les nouveaux horaires de la salle et il indique les dates de l'indisponibilité pour travaux de cette dernière. Pendant cette période les entraînements se dérouleront dans le COSEC 1 malheureusement pas chauffé, seule proposition de la municipalité. Il indique les horaires d'entraînement.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

- **Projet du club**

Le président indique qu'au niveau **vestimentaire** il faut une tenue club pour la reconnaissance lors des compétitions, le problème c'est le suivi des articles (formes et couleurs). C'est pour cela que fin 2009 nous sommes revenus au tee-shirt blanc aux couleurs du club pour une tenue blanche individuelle.

Pour le terrain de Foicy, la mairie réalisera la remise en état des supports des buttes mais le déplacement de certaines a été refusé car cela engendre des moyens importants. Il faudra au préalable enlever les bandes de paille.

Labellisation : l'objectif est d'améliorer par exemple les tableaux d'affichages, d'aménager une zone de réparation du matériel, un bureau...et l'organisation de deux championnats sur deux ans pour permettre de gagner des points pour une future obtention du label de bronze. Cela permettra au club d'avoir une meilleure reconnaissance.

Partenariats, le président indique qu'il espère pouvoir le renouveler avec le Crédit Agricole. Il faut essayer d'en obtenir d'autres.

Pour le prêt d'arc, le club fournit le matériel d'initiation la première année avec le paiement des frais d'entretien du matériel par l'archer. La deuxième année, l'archer devra posséder son propre petit matériel (carquois, flèches, palette, protège bras, dragonne) et il aura la possibilité de louer un arc du club (voir tarif dans tableau). Ensuite, au plus tard avant le début la troisième année, l'archer devra s'équiper.

Organisation compétitions :

_Pour la salle, étant donné l'indisponibilité de notre salle, il a été demandé à la municipalité une autre et elle nous a répondu qu'elle n'en avait pas de disponible. Il est envisagé de décaler la date et celle qui correspondrait le mieux à l'attente des archers aubois est le 22-23/01/11 mais pour l'instant, le comité de ligue refuse car il y a déjà deux compétitions (à plus de 200 Kms de Troyes). Le bureau envisage de faire des demandes de gymnase dans les villes de l'agglomération troyenne.

_Pour l'extérieur, la date est à définir avant mi novembre, le club réfléchi à la possibilité d'organiser le championnat ligue fédéral avec la coupe de ligue.

Le président indique qu'il faut que le club participe au **bouquet provincial 2011** pour permettre aux archers qualifiés de participer au championnat de France beursault

Moments de convivialité, nous pouvons organiser la dégustation du Beaujolais, de la galette, fêter les 40 ans du club (4/12/10), Noël, organiser un tir pour la St Sébastien, du tir par équipe comme cette année.

- **Questions diverses**

Arbitrage : suite à la demande de Mr Patry :

_Françoise Théloy est en cours de formation, si elle a son examen cette année, elle sera titulaire au bout d'un an de stagiaire

_Michel Duprey s'était inscrit mais il vient d'abandonner car il ne se sent pas dans la mesure d'aller au terme.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

_Daniel Truchy a toujours la fonction d'arbitre.

Il est nécessaire de former au moins un arbitre pour que le club ne se retrouve pas sans arbitre à un moment donné (formation longue). Si une compétition est inscrite au calendrier et que le club n'a plus d'arbitre, elle pourra l'organiser mais plus en inscrire.

Moyen multimédia : Sylvain Lemaire demande si le club va investir dans un ordinateur portable. Cela fera l'objet d'une demande exceptionnelle de subvention. Il pourra être inclus une imprimante multifonctions. Il demande si des logiciels seront achetés. S'ils sont nécessaires, ils le seront.

Local salle d'entraînement sera réaménagé avec un espace réparation matériel et un autre bureau.

Initiation technique, sera organisée pour apprendre l'entretien et le réglage du matériel.

Le président donne les modalités pour participer aux **formations départementales**, trois compétitions en salle et trois en extérieur.

Mme Collet demande s'il existe des **stages pendant les vacances**. Le club d'Arcis en a organisé un au mois de juillet 2010. A ce jour le club n'a pas connaissance de l'organisation de futurs stages.

Remboursement des frais lors des championnats :

- _inscriptions payées ou remboursées par le club
- _pas de remboursement de frais pour les compétitions dans l'aube
- _pour les lieux de concours éloignés, il sera remboursé sur justificatifs dans les limites suivantes :
 - o 0.10 € du Kms et les tickets d'autoroutes
 - o hôtel, 40€ la nuit
 - o repas, 20€
 - o petit déjeuner, 7€

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 11h55.

Suivi du pot de l'amitié.